

26.06.2019 - 08:00 Uhr

Le manque de connaissances et d'expérience, frein à la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique 2050

Bern (ots) -

Dans le cadre des Programmes nationaux de recherche "Virage énergétique" (PNR 70) et "Gérer la consommation d'énergie" (PNR 71), les chercheuses et les chercheurs ont étudié les principaux facteurs qui influencent l'acceptation sociale des technologies et des changements de comportement et compilé leurs résultats sous la forme de recommandations d'action. Avec l'axe thématique "Acceptation", est lancée la série de manifestations qui va clore les PNR 70 et 71.

"Sur le fond, les Suissesses et les Suisses accueillent favorablement la transformation du système énergétique. Les réserves qui s'expriment au sein de la population, notamment contre l'introduction de taxes écologiques ou les nouvelles technologies, s'expliquent souvent par un manque de connaissance du mode de fonctionnement ou des effets. Il en est de même pour les élites politiques qui ont tendance à favoriser des instruments déjà en place ou appliqués dans d'autres domaines", souligne Andreas Balthasar, président du comité de direction du PNR 71.

Environ deux tiers de la population considèrent ainsi qu'une taxe d'incitation serait sans incidence sur la consommation énergétique en raison de l'effet de redistribution. Autre exemple: les architectes et maîtres d'oeuvre renoncent à la technologie photovoltaïque intégrée aux bâtiments simplement par manque d'expérience en la matière. Ce manque de connaissances ne constitue toutefois pas le seul obstacle. Les prescriptions étatiques, les considérations à court terme en lien avec le rapport coûts/bénéfices et le fait qu'en cas d'incertitude, les informations négatives l'emportent sur les messages positifs, représentent autant de défis à relever.

Etude exhaustive de l'acceptation sociale

Rassemblés dans le "PNR Energie", la centaine de projets menés dans le cadre des PNR 70 et 71 apportent aussi leur contribution à la thématique de l'acceptation sociale des mesures nécessaires au succès de la transformation du système énergétique.

Andreas Balthasar résume les résultats des travaux. "Pour promouvoir l'acceptation, il faut agir à trois niveaux différents: à la base, on trouve la communication d'informations crédibles et transparentes, qui permettent aux citoyen-ne-s et aux acteurs économiques d'identifier à la fois les bénéfices globaux et les avantages individuels. Enfin, des exemples concrets permettent de convaincre les acteurs."

Recommandations d'action

Dans le cadre d'un processus à plusieurs étapes, des acteurs de la sphère de l'administration, du secteur économique et de la recherche énergétique ont élaboré des recommandations d'action fondées sur des résultats scientifiques.

- Utiliser l'ancrage local comme argument de choix

En matière de production énergétique aussi, les Suissesses et les Suisses privilégient les solutions locales. Plus un projet est ancré à l'échelle de la région, et porté par exemple par des investisseurs suisses, des coopératives ou des entreprises régionales, plus il bénéficiera d'un large soutien - même si cela implique certaines concessions, notamment un surcoût ou une altération du paysage.

- Fournir des exemples positifs

Les expériences positives - et liées autant que possible à l'espace de vie immédiat - favorisent l'acceptation des technologies et la disposition à changer de comportement. L'implication de la population dans les processus de décision améliore en outre son adhésion aux projets d'infrastructure.

- Mettre en avant les bénéfices individuels pour convaincre

L'énergie est loin de constituer une priorité pour les citoyennes et citoyens suisses. Aussi seront-ils beaucoup plus réceptifs à des arguments tels que la santé, la qualité de vie, le confort et la disponibilité obtenus à la faveur des nouvelles technologies et des changements de comportement qu'aux seuls enjeux de la consommation

énergétique.

Des informations détaillées sur la thématique "Acceptation" sont disponibles sur le nouveau portail en ligne <http://www.pnr-energie.ch>.

PNR 70 et 71: le Programme national de recherche "Energie"

Dans le cadre des Programmes nationaux de recherche "Virage énergétique" (PNR 70) et "Gérer la consommation d'énergie" (PNR 71) du Fonds national suisse (FNS), plus de 300 scientifiques ont mené une centaine de projets de recherche sur la réduction significative de la consommation d'énergie, les nouvelles technologies et les conditions sociales requises pour leur mise en oeuvre durant les trois prochaines décennies.

Du fait des nombreuses corrélations en présence, les PNR 70 et 71 ont été menés en parallèle et les deux programmes ont collaboré étroitement dès le début. Les deux PNR touchent à présent à leur fin et seront clôturés début 2020. Des synthèses sur les principaux axes thématiques "Réseaux d'énergie", "Bâtiments et habitations", "Conditions du marché et réglementation", "Comportement de mobilité", "Force hydraulique et marché", ont été regroupées au sein du "Programme national de recherche Energie" et seront publiées au fur et à mesure à partir de l'été 2019. Le résumé général des programmes sera disponible en janvier 2020.

De plus amples informations sur les différents projets de recherche et sur le Programme national de recherche "Energie" sont dès à présent disponibles sur le nouveau portail en ligne www.pnr-energie.ch.

Le texte de ce communiqué de presse et de plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse: <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-190626-communique-de-presse-ignorance-freine-la-strategie-energetique-2050.aspx>

Contact:

Thématique "Acceptation":

Prof. Andreas Balthasar

Président du comité de direction du PNR 71

Séminaire de sciences politiques

Université de Lucerne

Frohburgstrasse 3

6002 Lucerne

Tél.: +41 41 226 04 06

E-mail: andreas.balthasar@unilu.ch

Programme national de recherche "Energie":

Stefan Husi

Manager du programme

Fonds national suisse de la recherche scientifique

Wildhainweg 3

3001 Berne

Tél.: +41 31 308 23 43

E-mail: stefan.husi@snf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100829605> abgerufen werden.